

2 juin 2011 14:15 - Affaires générales

LA CORPORATION DES THANATOLOGUES DU QUÉBEC EST FIÈRE D'AVOIR INITIÉ LA MISE EN PLACE D'UNE NORME POUR LES ENTREPRISES FUNÉRAIRES

« Le domaine funéraire québécois devient un exemple de professionnalisme »

QUÉBEC, le 2 juin 2011 /CNW Telbec/ - La Corporation des thanatologues du Québec (CTQ) se réjouit de la mise en place d'une nouvelle norme visant à certifier le professionnalisme des entreprises funéraires au Québec, une première au Canada. Le directeur adjoint du Bureau de normalisation du Québec (BNQ), monsieur Jean Rousseau, en a fait l'annonce aujourd'hui à Québec en compagnie du président de la Corporation des thanatologues du Québec, monsieur René Goyer, et du président de l'Association canadienne des services funéraires (FSAC), monsieur Kent Milroy.

L'instauration de cette norme fait suite à l'idée de la Corporation des thanatologues du Québec qui agit à titre d'organisme initiateur. Son rôle sera d'accompagner les entreprises dans la préparation de leur dépôt de candidature, de participer à la révision éventuelle de la norme et de faire sa promotion au sein du milieu funéraire.

« En tant que leader du domaine funéraire, la Corporation des thanatologues du Québec a au fil des ans démontré sa volonté de hausser les standards et de professionnaliser notre milieu afin d'accompagner dignement les familles endeuillées. Aujourd'hui, nous sommes fiers de voir le Québec devenir le premier endroit au Canada à adopter une norme, ce qui permettra de reconnaître l'excellence et le professionnalisme des travailleurs et des entreprises funéraires. Cette nouvelle norme du BNQ fait du domaine funéraire québécois un exemple à suivre », a déclaré le président de la Corporation des thanatologues du Québec, monsieur René Goyer.

Un sceau de qualité

La norme « *Entreprises de services funéraires - professionnalisme certifié* » a pour objet de fixer les exigences quant à la qualité de la prestation des services à la clientèle offerts par les entreprises de services funéraires. Elle définit, par une démarche consensuelle, les standards de professionnalisme à atteindre pour le milieu funéraire.

« Le Québec est réputé pour son soutien bienveillant et attentif à ceux qui sont dans le deuil. Le reste du Canada se tournera désormais vers le Québec pour trouver un important allié dans la définition et le maintien des normes élevées pour le domaine funéraire. Avec l'avènement de la norme BNQ, la CTQ a prouvé, encore une fois, être un leader canadien », a affirmé monsieur Kent Milroy, président de la FSAC.

En faisant appel à une entreprise certifiée par le BNQ, la personne endeuillée aura la certitude d'obtenir des services basés sur des valeurs d'engagement, de respect, d'écoute, d'empathie, d'éthique et d'intégrité. Un nouveau logo intitulé « Professionnalisme certifié » permettra d'identifier facilement les entreprises funéraires qui auront obtenu la certification.

« Cette norme représente un sceau de qualité et une garantie d'être servi par des professionnels formés et compétents. La certification par le BNQ représente une valeur ajoutée pour les entreprises funéraires qui l'obtiennent. La Corporation des thanatologues du Québec invite toutes les entreprises du domaine funéraire à prendre ce virage qualité en débutant dès maintenant le processus de certification », a souligné madame Nathalie Samson, directrice générale de la CTQ.

La Corporation des thanatologues du Québec est le plus important regroupement d'entreprises et de professionnels en services funéraires du Québec avec 400 membres individuels et 140 entreprises affiliées. Elle a pour mission de promouvoir l'excellence dans les services funéraires et de contribuer au développement professionnel et d'affaires de ses membres afin de s'assurer que personne n'ait à faire l'économie du deuil.

Pour plus d'information sur la CTQ : www.domainefuneraire.com

Renseignements:

SOURCE : Corporation des thanatologues du Québec
POUR INFORMATION : Stéphane Dion
Le Cabinet de relations publiques NATIONAL

PROFIL DE L'ORGANISATION

Corporation des thanatologues du Québec

[Renseignements sur cette organisation](#)

Tél. : 418 648-1233, poste 235
Cell. : 418 208-1529
Courriel : sdion@national.ca

URL raccourcie <http://cnw.ca/MmVNJ>